

Le Syndicat Intercommunal à Vocation
Touristique du Pays Messin organise un



Gagnez !!!!

...des kits explorateurs, des visites du marais du Saulcy, des objets en verre fusing,
des livres, des abonnements à des spectacles jeune public, des places de cinéma,
des cours de poney, des entrées au Snowhall et à France Aventures, des entrées à la piscine de
Montigny-lès-Metz, des promenades à bord du train touristique de la Canner, ...

RÈGLEMENT

Le concours de dessins « Dessine-moi la flore et la faune au bord de l'eau en Pays Messin », organisé par le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin, gratuit et sans obligation d'achat, est ouvert à tous les enfants âgés de 6 à 11 ans, domiciliés dans une commune du Pays Messin.

Les enfants devront réaliser leur dessin exclusivement au crayon de couleur, au feutre ou en peinture sur une feuille de papier libre, de format 21 x 29,7 cm ou 24 x 32 cm.

Au verso, il y a lieu de faire figurer impérativement les informations suivantes, écrites de façon lisible : le prénom et le nom du candidat, son âge, la catégorie dans laquelle il concourt (groupe 1 : enfant âgé de 6 à 7 ans, groupe 2 : enfant âgé de 8 à 11 ans), son adresse, un numéro de téléphone, la localisation de l'endroit dessiné et le nom de la commune, un titre. Dans le cas où l'enfant réalise son dessin par le biais de son école ou d'une MJC, il y a lieu d'ajouter en plus le prénom et nom de la personne qui l'a encadré, sa fonction et l'adresse de la structure. Les travaux collectifs ne seront pas admis. Les dessins, sur lesquels ne figurera pas l'ensemble des informations, seront éliminés d'office.

Les dessins devront être adressés au plus tard le 5 novembre 2016 (cachet de la Poste faisant foi) au siège du SIVT du Pays Messin - 71c, rue de Pont à Mousson à Montigny-lès-Metz (57950).

Les gagnants seront avisés par courrier.

Le règlement complet, déposé chez Maître BOOB, Huissier de Justice à Metz, est disponible gratuitement sur simple demande écrite au SIVT du Pays Messin.

Partenaires de l'opération : Metz Métropole, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, les Ateliers Jean Salmon Vitraux d'Art, le Théâtre Salle Braun - EPRA, la Maison de Robert Schuman, Vigy-Vélorail, Pass Partoo, le Laser Maxx, l'Association d'Exploitation et de Modélisme Ferroviaire, la Ville de Montigny-lès-Metz, le Snowhall, France Aventures, Kinépolis, Les Écuries de Frescaty.



Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin

Maison du Pays Messin

71c rue de Pont-à-Mousson - 57950 Montigny-lès-Metz

tél - 03 87 56 83 63 / fax - 03 87 56 83 64

maisondupaysmessin@cegetel.net / www.paysmessin.fr